

était son gendre. Antoine d'Ossun, seigneur de la Baume, chevalier de l'ordre du roi, lequel était aussi son gendre, lui succéda dans la charge de sénéchal.

Le roi fit un choix également agréable aux Lyonnais, en leur donnant Eustache de Reffuge, conseiller d'état et maître des requêtes, pour intendant de ces provinces; il était gendre du chancelier qui lui transmit une partie de cet amour qu'il conservait pour sa patrie.

L'année 1602, la rivière de Saône se déborda, et ses eaux s'élevèrent à une telle hauteur depuis le 18 jusqu'au 27 septembre, que, couvrant entièrement les éperons du pont, elles touchaient presque la circonférence des arches. Le danger apparent qu'il ne fut renversé, obligea à le charger de plusieurs gueuses de fer et de gros quartiers de pierre pour lui donner de la stabilité. Les quais avec les églises des Augustins, des Jacobins et des Célestins, depuis les portes d'Alincourt jusqu'à Esnay, furent inondés; plusieurs corps des bâtimens de l'arsenal éboulèrent. Les eaux s'étendirent dans la place Confort et Bellecour, dans toute la rue de Flandre et dans plusieurs autres voisines à cette rivière. Heureusement le Rhône ne crut pas également : car si ces deux rivières eussent donné à la fois, toute la partie de la ville qui en est environnée, eût été submergée. On voit encore sur la face de la seconde maison du quai St-Vincent, en allant du pont à St-Benoît, une inscription qui marque la hauteur à laquelle les eaux montèrent.

En l'année 1605, dans les mois de janvier et de février, le froid fut si rigoureux durant six semaines, qu'en plusieurs endroits il fit éclater les arbres et fendre les pierres. Une grande partie des vignes fut gelée. La sécheresse des mois d'avril et de mai, jointe à l'extrême chaleur du mois de juin, brûla entièrement les prés, les jardins et les légumes : les fruits séchèrent sur les arbres; les blés, quoique clairs, furent néanmoins assez grenés; on vit des raisins mûrs au milieu du mois de juillet, mais les grêles qui tombèrent alors fréquemment achevèrent de détruire le peu qui restait.

L'an 1604, le collège de la Trinité fut remis de nouveau entre les mains des jésuites, après leur rétablissement dans le royaume (1). Ces Pères ont voulu laisser un monument de leur reconnaissance dans une inscription (placée à quelques pas de la congrégation de *Messieurs*, sur la face de l'ancien collège), où ce bienfait est exprimé; les bienfaiteurs sont désignés et les motifs qui les engagèrent à l'accorder, sont expliqués avec la précision qui convient au style lapidaire. Quelques années après on jeta les fondemens du nouveau collège, dont la première pierre fut posée vers la fin de décembre de l'année 1607 (2).

Le jour de la Fête-Dieu, 14 juin 1607, mourut à Lyon M. Philibert de la Guiche, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon et des provinces de Lyon-

(1) Ils avaient été bannis de France en 1594, et ils étaient sortis de Lyon vers les premiers jours de l'année suivante. Voyez la NOTICE SUR LE COLLÈGE ROYAL DE LYON, par M. Rabanis. ARCHIVES D U RHONE, tome VII.

(2) En 1617, et non en 1607. Voyez LA DESCRIPTION DE LYON, par Cochard, page 115.